

La formation se déroule sur 3 ans.

Outre la formation professionnelle dispensée au sein de l'établissement, l'élève sera en entreprise pendant 22 semaines sur l'ensemble des 3 années.

La formation est validée par un examen. Une partie des épreuves est organisée sous forme de contrôles en cours de formation (CCF)



Poursuites d'études :

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier à l'examen, une poursuite d'études est envisageable :

Exemples :
BTS Electrotechnique
BTS Mécanique et automatismes industriels
DUT

Une Cité scolaire rénovée, une structure accueillante et moderne



Site Carnot :
Tél : 04.77.72.15.76
Fax : 04.77.23.81.30

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques : 04.77.23.81.19

Site internet :
www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/carnot/

Cité Scolaire Hippolyte Carnot
35 Avenue Carnot
42328 ROANNE CEDEX

BAC PROFESSIONNEL
MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET
DE SES ENVIRONNEMENTS
CONNECTÉS



Lycée
CARNOT
ROANNE



Téléphone : 04.77.72.15.76

MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Les bases de l'électricité en bâtiment, tertiaire et industriel.
- Mise en œuvre des installations en force motrice, des systèmes automatisés et la distribution de l'énergie électrique

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Communication - Français
- Connaissance du monde contemporain
- Sciences - physiques - Mathématiques
- Anglais
- Economie - Gestion
- Arts appliqués
- Education physique et sportive

22 semaines de PFMP sur 3 ans.

ACTIVITÉS :

- Câbler les tableaux et armoires électriques,
- Mettre en œuvre les équipements électriques spécifiques dans les courants faibles, notamment les réseaux véhiculant la voix, les données et les images (VDI)
- Mettre en sécurité les locaux, les biens et les performances,
- Maintenir en état de fonctionnement les équipements et installations électriques.

Le titulaire de ce bac pro intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique.

Il est chargé de la réalisation, de la mise en service et de la maintenance des installations électrique et des réseaux, de l'organisation et la planification des chantiers.

